

BORDEAUX FÊTE LE VIN : AVANT PREMIERE...

Une nouveauté 2022 pour vos partenaires restaurateurs et cavistes !

Conditions d'inscription :

- Référencer au moins 50% de vins de Bordeaux (toutes les AOC de Gironde)
- Proposer des plats avec des produits de Nouvelle-Aquitaine, et de saison
- Être aux normes légales concernant l'accès PMR
- Être engagé dans une ou plusieurs démarches éco-responsables (contre le gaspillage alimentaire, gestion des déchets, proposition d'options végétariennes, engagement éthique et social...)

Une fois inscrits, ces caves, restaurants et épicerie fines seront géolocalisés sur le site de Bordeaux Fête le Vin, et recevront un kit de PLV aux couleurs des Vins de Bordeaux et de Bordeaux Fête le Vin, et bénéficieront d'un kit de communication pour leurs réseaux sociaux.

Ils pourront bénéficier pour leurs salariés d'une formation aux Vins de Bordeaux proposée gratuitement par l'Ecole du Vin de Bordeaux.